Tarifs – Conversions de poids facturable – Ajouter des conditions

Les conditions de poids facturable permettent d'affecter des facteurs de conversion différents à chaque ligne d'une conversion de poids, selon des indicateurs au niveau des marchandises (hauteur, poids, volume, mètres linéaires, emballage, etc.). Les lignes sont évaluées par élément et la première correspondance l'emporte.

Mis à jour 8 juin 2026

Introduction

En quoi consiste la fonctionnalité des conditions de poids facturable ?

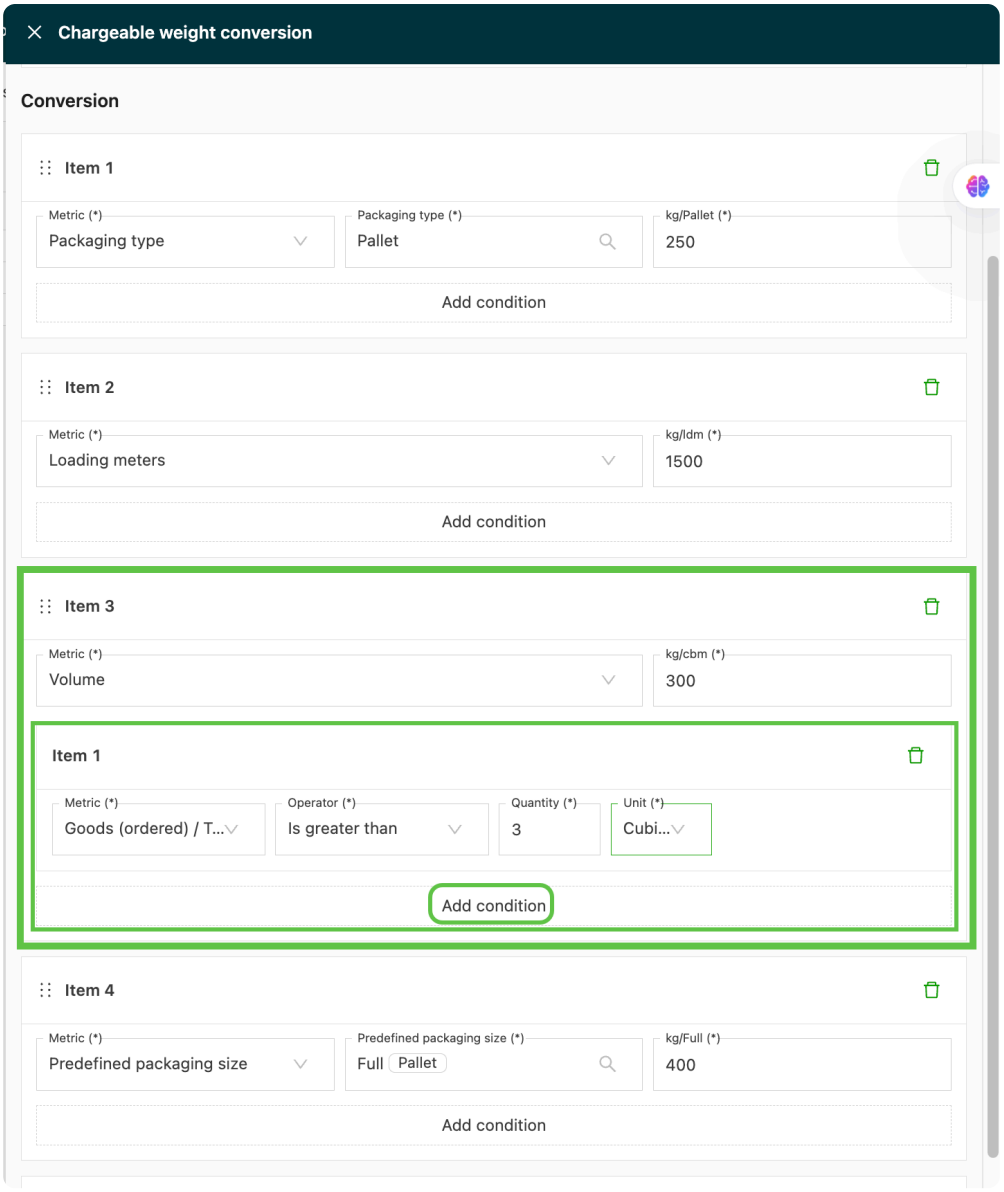
- Cette fonctionnalité permet d'ajouter des conditions à chaque ligne de facteur de conversion d'une *conversion de poids facturable*. Chaque ligne peut utiliser un facteur de conversion différent selon des propriétés au niveau des marchandises, comme la hauteur, le poids, le volume, les mètres linéaires, les places palettes, le type d'emballage ou le type de marchandise.

Pourquoi l'utiliser ?

- Lorsque la tarification du transport dépend des caractéristiques de la cargaison, il faut des facteurs de conversion différents pour les différentes marchandises d'une même expédition. Par exemple, les palettes sous une certaine hauteur utilisent le poids réel, tandis que les palettes plus hautes utilisent une conversion en mètres linéaires. Sans conditions, un seul facteur de conversion pouvait s'appliquer par conversion de poids facturable, ce qui empêchait une tarification exacte des cargaisons mixtes.

Comment cela fonctionne-t-il ?

- Plusieurs lignes de facteur de conversion se configurent dans une seule conversion de poids facturable. Chaque ligne peut avoir sa propre condition, basée sur des indicateurs des marchandises. Lors du calcul du poids facturable, le système évalue chaque marchandise individuellement par rapport aux conditions et applique le premier facteur de conversion correspondant pour chaque spécification d'entrée.



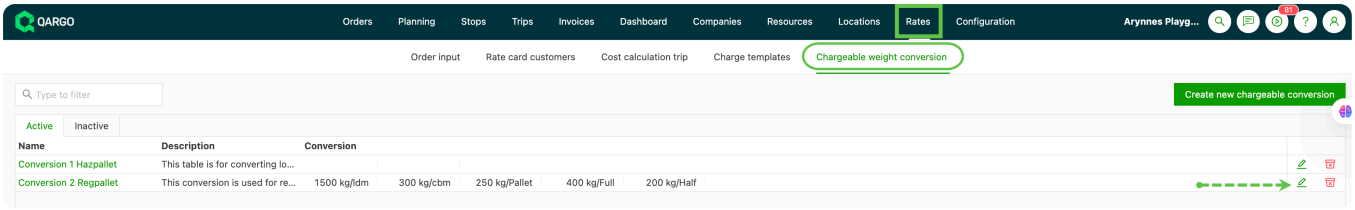
Terminologie

Terme	Définition
Conversion de poids facturable	Configuration de Qargo qui définit comment les indicateurs des marchandises (par ex. poids, volume, mètres linéaires) sont convertis en une seule valeur de poids facturable utilisée pour la tarification.
Facteur de conversion	Multiplicateur appliqué à un indicateur d'entrée (par ex. mètres linéaires × 875 = poids facturable en kg). Une conversion de poids facturable peut contenir plusieurs lignes de facteur de conversion.
Condition	Règle associée à une ligne de facteur de conversion. Elle détermine quand ce facteur s'applique, selon un indicateur au niveau des marchandises (par ex. « appliquer ce facteur lorsque la hauteur commandée > 1,6 m »).
Spécification d'entrée	Indicateur utilisé comme entrée de la conversion (par ex. mètres linéaires, volume). Les lignes de facteur de conversion sont regroupées par spécification d'entrée, et la première condition correspondante de chaque groupe est utilisée.

Configurer les conditions de poids facturable

Étape 1 : accéder aux paramètres de conversion de poids facturable

1. **Accéder** à **Tarifs > Conversions de poids facturable** dans l'environnement Qargo.
2. **Sélectionner** la conversion de poids facturable à modifier, ou en créer une nouvelle.



Étape 2 : ajouter plusieurs lignes de facteur de conversion

1. **Ajouter** une nouvelle ligne de facteur de conversion en cliquant sur ***Ajouter un élément*** dans la conversion.
2. **Sélectionner** la *spécification d'entrée* de la ligne (par ex. mètres linéaires, volume, poids).
3. **Saisir** la valeur du *facteur de conversion* (par ex. 875 pour convertir des mètres linéaires en kg).
4. **Répéter** l'opération pour ajouter d'autres lignes de facteur de conversion si nécessaire : par exemple, une ligne pour les palettes standard et une autre pour les palettes hors gabarit.

📚 Plusieurs lignes de facteur de conversion peuvent avoir la même spécification d'entrée. L'ordre de ces lignes est important : le système utilise la **première condition correspondante** pour chaque spécification d'entrée.

Étape 3 : ajouter des conditions aux lignes de facteur de conversion

1. **Cliquer** sur une ligne de facteur de conversion pour afficher ses paramètres.
2. **Ajouter** une condition en sélectionnant un indicateur au niveau des marchandises parmi les options disponibles.
3. **Configurer** l'opérateur et la valeur de la condition. Par exemple :
   - *Hauteur unitaire commandée* > 1,6 m
   - *Poids total commandé* < 500 kg
   - *Type d'emballage* = « Europalette »
4. **Enregistrer** la conversion de poids facturable.

Les indicateurs disponibles pour les conditions sont les suivants :

- **Dimensions** : hauteur, largeur, longueur, largeur ou longueur (max.) unitaires commandées/réelles
- **Poids et volume** : poids total, volume total commandés/réels
- **Indicateurs de chargement** : total des mètres linéaires, total des places palettes commandés/réels
- **Quantité** : quantité commandée/réelle
- **Types** : type d'emballage, type de marchandise

Étape 4 : vérifier l'ordre des lignes de facteur de conversion

1. **Vérifier** l'ordre des lignes de facteur de conversion. Pour les lignes qui partagent la même spécification d'entrée, la première ligne dont la condition correspond est utilisée.
2. **Réordonner** les lignes si nécessaire pour garantir la bonne priorité. Les conditions les plus spécifiques doivent généralement précéder les plus générales.
3. Une ligne sans condition sert de **solution de repli** et correspond à toute marchandise qui ne correspond à aucune condition précédente.

‼️ L'ordre des lignes de facteur de conversion détermine la priorité d'évaluation. Placer les conditions les plus spécifiques en premier.

Exemple : poids facturable selon la hauteur pour une cargaison mixte

Une entreprise de transport facture différemment selon la hauteur des palettes :

- Palettes **de moins de 1,6 m** : le poids réel sert de poids facturable
- Palettes **de 1,6 m et plus** : une conversion en mètres linéaires est utilisée (par ex. 875 kg par mètre linéaire)

Configuration :

1. Créer une conversion de poids facturable avec deux lignes de facteur de conversion :
   - **Ligne 1** – Entrée : *poids*, Facteur : *1*, Condition : *hauteur unitaire commandée < 1,6 m*
   - **Ligne 2** – Entrée : *mètres linéaires*, Facteur : *875*, Condition : *hauteur unitaire commandée >= 1,6 m*
2. Lorsqu'une commande contient 3 palettes de hauteurs différentes :
   - Palette A (1,0 m de haut, 450 kg) : correspond à la ligne 1 → poids facturable = 450 kg
   - Palette B (1,7 m de haut, 500 kg) : correspond à la ligne 2 → poids facturable = mètres linéaires × 875
   - Palette C (2,5 m de haut, 700 kg) : correspond à la ligne 2 → poids facturable = mètres linéaires × 875
3. Le système additionne les poids facturables individuels pour obtenir le total utilisé pour la tarification.

Limites

- **Visualisation du tableau des prix** : les lignes de facteur de conversion qui ont des conditions ne s'affichent pas dans la visualisation du tableau des prix, afin d'éviter toute confusion. Une prochaine mise à jour introduira des conversions nommées pour faciliter leur identification.
- **Conditions au niveau des marchandises uniquement** : les conditions se limitent aux indicateurs au niveau des marchandises. Les conditions au niveau de l'expédition ou de la tournée (par ex. pays de l'itinéraire) ne sont pas disponibles sur les lignes de facteur de conversion de poids facturable.
- **Portée de l'évaluation** : les conditions sont évaluées pour chaque marchandise individuellement, et non pour l'ensemble de l'expédition.

Dépannage

Le poids facturable n'est pas calculé correctement pour une cargaison mixte.

- Vérifier que les lignes de facteur de conversion sont dans le bon ordre. La première condition correspondante pour chaque spécification d'entrée est appliquée.
- Vérifier que les conditions utilisent le bon indicateur (commandé ou réel) selon la façon dont les données des marchandises sont saisies.

Les conditions n'apparaissent pas dans le tableau des prix.

- C'est le comportement attendu. Les lignes de facteur de conversion avec conditions sont volontairement masquées dans la visualisation du tableau des prix pour éviter toute confusion. Le calcul continue de fonctionner correctement en arrière-plan.

Appliquer des conditions selon l’itinéraire ou le pays.

- Les conditions de poids facturable ne prennent actuellement en charge que les indicateurs au niveau des marchandises. Pour des différences de tarification selon le pays, il est possible de dupliquer le calcul de prix et d’appliquer plutôt des conditions basées sur le pays au niveau du calcul.